N° 158 — CXXIIme Année | Un numéro : 5 centimes | Vendredi 8 Juillet 1887.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies et anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La feuille prise au bureau	8 —	4 50	2 50
» rendue franco	10 —	5 50	3 —
Union postale, par 1 numéro	24 —	12 50	6 50
» par 2 numéros	17 —	9 —	5 —

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus.

CHEMINS DE FER

DÉPARTS POUR								ARRIVÉES DE								
5 50	7 38	8 09	10 58	2 —	3 41	4 57	7 40	BIENNE	7 08	8 —	10 10	11 13	2 25	3 57	5 15	7 40	9 05	11 10
4 40	7 10	11 22	11 35	4 12	7 52			LAUSANNE	7 30	10 40	3 36	6 15	7 22	10 10				
7 43	12 —	1 35	5 23	8 —	11 15			PONTARLIER	7 10	8 02	3 —	6 50	7 10	11 —				
5 12	8 17	11 23	—	4 26	8 30			LOCLE	7 —	10 46	3 15	—	7 35	9 38				

BATEAUX A VAPEUR

7 30	1 30	5 30	MORAT	7 20	8 55	7 25
Par Chez-le-Bart : 7 30	1 25	Par Cudrefin : 5 45	ESTAVAYER	Par Cudrefin : 7 05	Par Chez-le-Bart : 7 05	11 45	4 30

ANNONCES

CANTONALES		NON CANTONALES	
De 1 à 3 lignes	0 50	La ligne ou son espace	0 15
» 4 à 5 »	0 65		
» 6 à 7 »	0 75	Réclames	0 25
» 8 lignes et au delà, la ligne	0 10	Avis mortuaire, minimum	2 —
Répétition	0 8	Adresse au bureau	0 50

Annonce tardive et lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrement, 50 centimes en plus.
Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement.

Bulletin météorologique. — JUILLET

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
6	17.2	15.1	21.8	720.5		NE	moy.	clair

Forte pluie dans la nuit. Joran le soir.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

6	12.4	9.8	20.2	669.0		NO	moy.	clair

NIVEAU DU LAC :

Du 8 juillet (7 heures du matin) : 429 m. 91
Du 8 juill. **Température moyenne du lac : 21°**

Avis aux abonnés

Les personnes dont l'abonnement expire le 30 juin, sont priées de le renouveler. Tous les bureaux de poste effectuent des abonnements à 3 et 6 mois dès le 30 juin. — Sauf avis contraire, nous prélèverons en remboursement, dans la huitaine, le montant des abonnements non encore réglés.

AVIS TARDIFS

Chalet du Jardin anglais
Promenade du Faubourg

Ce soir, vendredi, à 8 heures

GRAND CONCERT NATIONAL
donné par la
Troupe Tyrolienne
(2 dames et 2 messieurs)
ENTRÉE LIBRE

IMMEUBLES A VENDRE

Maison à vendre

à *NEUCHATEL*

M. Ed. de Meuron-d'Erlach vendra par voie d'enchères publiques, le mardi 12 juillet 1887, dès les 3 heures après midi, en l'étude de H.-L. Vouga, notaire, *l'immeuble qu'il possède au Faubourg de l'Hôpital n° 11,* articles 1335 et 2252 du cadastre, consistant en un bâtiment ayant écurie et remise, avec cour au rez-de-chaussée et deux étages.

Par sa situation centrale et exceptionnelle, cet immeuble pourrait facilement être aménagé pour magasins ou entrepôts et logements.

Pour renseignements, s'adresser au notaire chargé de la vente.

Propriété à vendre

On offre à vendre de gré à gré, dans une localité du Vignoble, **une maison d'habitation** complétement remise à neuf, comprenant **cinq logements et jardin de deux ouvriers.** Assurance : Fr. 28,000. **Rapport annuel : Fr. 1300.**

Cet immeuble pourrait être avantageusement utilisé comme **hôtel** ou **restaurant.**

Entrée en jouissance, **St-Jean 1888.**

S'adresser au citoyen **Edouard Redard,** agent d'affaires, **à Colombier.**

Vente de Champs et Vignes

à BOUDRY

On exposera en vente aux enchères publiques, hôtel du Lion d'Or, à Boudry, le **samedi 16 juillet** courant, dès 7 heures et demie du soir, les terres ci-après désignées, savoir :

A. Pour les hoirs de Paul Amiet.

Cadastre de Boudry.

1. Article 104. **Les Gouguillettes,** vigne en rouge, 662 mètres.
2. Article 106. **L'Hôpital,** verger, 366 m.
3. » 105. **Rosset,** vigne, 725 mèt.
4. » 107. **La Courbe,** pré, 878 »
5. » 108. **Sur-la-Forêt,** champ, 5240 mètres.
6. Article 109. **Treyvaux,** vigne (et jardin de 202 mètres), 1035 mètres.

B. Pour le cit. Abram-Henri Barbier.

Cadastre de Boudry.

7. Article 231. **Les Bandières,** champ, 1280 mètres.
8. Article 232. **Martel,** champ, 1445 m.
9. » 233. **Buchilles,** vigne, 154 m.
10. » 234. » champ, 992 m.
11. » 235. **Place d'Armes,** champ, 4790 mètres.
12. Article 236. **Perreux,** champ, 3708 m.
13. » 237. **Sagnes,** jardin, 76 mèt.
14. » 238. **Addoz,** champ, 1270 m.
15. » 239. **Trèches,** » 1935 m.
16. » 240. **Potat,** pré, 1408 mètres.
17. » 241. **Fin de Préel,** champ, 1926 mètres.
18. Article 242. **Gravany,** vigne, 535 m.

Cadastre de Cortaillod.

19. Article 107. **Les Tilles,** champ, 3097 mètres.

S'adresser pour tous renseignements : à Boudry, à MM. Gustave Amiet et A. Barbier-Braillard ; à Colombier, à M. Ed. Redard, agent d'affaires, et en l'Etude du soussigné.

Par commission,
Paul BARRELET, notaire.

ANNONCES DE VENTE

Fromage Tête de Moine
première qualité
par pièces de 3 à 4 kilos et au détail
Au magasin de comestibles
rue J.-J. Lallemand

Vermouth de Turin
marque **Gancia** 1re qualité
à 1 fr. 35 le litre
verre perdu.
Au magasin de comestibles
Charles SEINET
rue des Epancheurs n° 8.
On reprend les litres à 20 centimes.

TONDEUSES A GAZON
CHEZ J.-R. GARRAUX,
23, Faubourg du Crêt.

ENCHÈRES PUBLIQUES

On vendra par voie d'enchères publiques, les **lundi 11 et mardi 12 juillet courant, chaque jour dès les 9 heures du matin, dans l'entrepôt Lambert, à la gare de Neuchâtel,** les objets mobiliers ci-après désignés :

I. Le solde d'un fonds de magasin de tapisserie se composant de meubles garnis et non garnis, tels que fauteuils et canapés, commodes, armoires, tables, chaises, stores, étoffes pour meubles et rideaux (Damas, reps, velours, etc.), ornements pour appartements, bâtons, galeries et patères pour rideaux, passementerie pour meubles et rideaux (franges, lézardes, crêtes, embrasses, etc.) descentes de lits, un escalier, une civière, une machine à coudre et quantité d'objets dont le détail est supprimé.

II. 2 banques de magasin, 4 corps de vitrines avec tiroirs.

III. 2 tours anglais et accessoires pour mécanicien et outils divers pour l'exercice de cette profession, 2 pèse-lettres et un petit baromètre de montagne.

IV. 1 pièce de vin rouge français ordinaire.

S'adresser pour renseignements en l'Etude de M. A.-Ed. Juvet, notaire, à Neuchâtel.

Pour cause de fin de bail et départ

GRANDE LIQUIDATION

définitive et irrévocable, *au-dessous du prix coûtant,* de toutes les marchandises du

MAGASIN DE PORCELAINE, FAÏENCE & VERRERIE
PLACARD — derrière l'Hôtel-de-Ville — NEUCHATEL

Occasion hors ligne de faire, à des prix exceptionnels de bon marché, ses emplettes en :

a) Porcelaine opaque
dont l'assortiment est immense. Assiettes 1er choix depuis 1 fr. 50 la douzaine ; bols à pied, 10 cent. pièce ; coquetiers, 5 cent. ; garnitures de toilette, 5 pièces, depuis 2 fr. 50 ; plats ovales ou ronds depuis 20 cent. ; pots à lait et à crême, depuis 25 cent. ; saladiers depuis 30 cent., soupières depuis 50 cent. ; services à déjeuner pour 6 personnes, 22 pièces, 6 fr. 25 ; tasses à anses, 20 cent. ; sauciers depuis 70 cent. Cantines à 4 compartiments, 3 fr., etc., etc.

b) Porcelaine de Limoges, choix considérable de services de table, services à café, à thé et à dessert, tant blancs que décorés, modèles nouveaux. Articles pour la peinture.

c) Poterie commune et terre à cuire, écuelles, pots à lait, toupines, etc.

d) Verres et cristaux : magnifique assortiment de services de table ; services à liqueurs et à bière ; chopes couvertes ; huiliers ; fromagères ; coupes à fruits depuis 70 cent. ; vases à fleurs ; verres à vin depuis 80 cent. la douzaine.

e) Lampes de table et à suspension, lampes de cuisine et de corridors ; tubes de lampe, 80 cent. la douzaine ; abat-jour et accessoires.

f) Glaces de toutes dimensions ; baguettes dorées pour encadrements.

g) Verre à vitres, tuiles en verre.

h) Couronnes mortuaires depuis 75 cent. à 20 francs.

Prix fixes au comptant. — Sur tout achat de fr. 5 et au-dessus il est fait 5 % d'escompte.

OTTO SCHUBEL.

Magasin et logement à louer. — Ameublement de magasin à vendre.

Extrait de Viande et Bouillon concentré Kemmerich.
1885 Exposition Universelle Anvers
Medaille d'or — Diplôme d'honneur
Peptone de Viande
excellent aliment et le meilleur reconstituant pour les consitutions debilitées, qui **répond à la grande question d'alimenter les malades.** L'article est introduit dans les **principaux hôpitaux** et recommandé par les **premières autorités en médecine** comme **indispensable aux malades d'estomac, convalescents.**
Demandez les **véritables produits Kemmerich** qui se trouvent dans les Pharmacies, les principaux magasins d'Épicerie fine, Droguerie et Comestibles.
(Q-1484-H)

A LA

CITÉ OUVRIÈRE

RUE DU SEYON 7

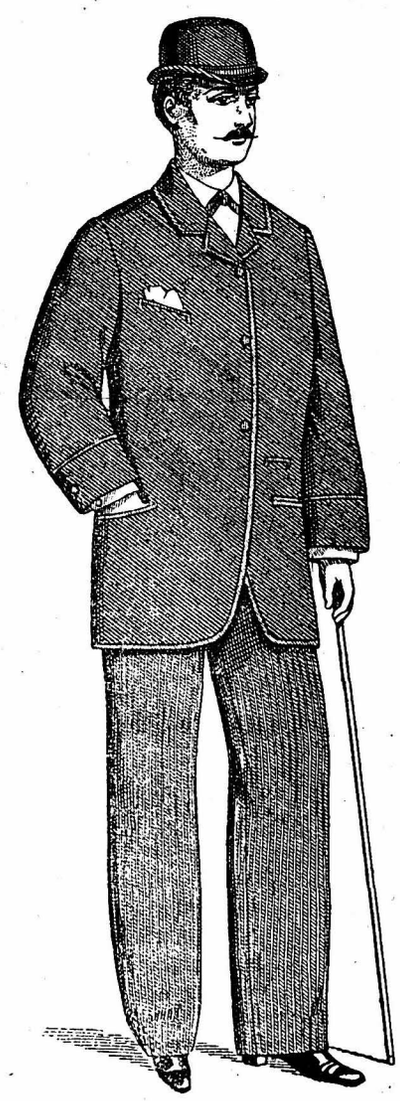

RABAIS IMPORTANT SUR TOUS LES ARTICLES DE LA SAISON

Habillements confectionnés
ET SUR MESURE
de tous genres et à tous prix
Vêtements de travail
Chemises blanches et couleurs

CITÉ OUVRIÈRE
RUE DU SEYON 7

BEURRE FIN
arrivage journalier de la
laiterie Eggemann, à Thoune
en pains glacés de 200 grammes à 65 cent.
dépôt unique pour Neuchâtel
Au magasin de comestibles
Charles SEINET
rue des Epancheurs 8.

BEURRE en mottes, de première fraîcheur.
Prix en gros : 1 fr. 10 la livre.
Tous les jours beurre de table première qualité. **Epicerie rue du Temple-Neuf 13.**

BEURRE superfin système **danois**, fabriqué directement avec le chaud-lait.
BEURRE des Alpes, 1re qualité, à 75 c. la demi-livre.
Magasin PIAGET
au bas de la rue du Château.

A vendre de **beaux haricots du pays** chez William Coste, jardinier, au Grand Ruau, près Auvernier.

Fabrique de Malles
ET ARTICLES DE VOYAGE

Avis important

Pour cause d'agrandissement et pour payer moins de loyer, afin de pouvoir lutter contre la concurrence étrangère, j'avise ma nombreuse clientèle que j'ai installé mon atelier **rue du Château n° 22**, et mon magasin **rue de l'Hôpital n° 9, 2me étage**, avec de nombreuses machines à travailler le bois et le fer. Je puis livrer à des prix honnêtes toute sorte de travaux concernant ma partie.

Vente de fournitures, toile cirée, toile à voile, papier rayé et indienne, tôle coudée et soyée, laiton en bandes, serrurerie et clouterie en tous genres, vernis toutes couleurs à l'alcool et à l'essence.

Pour les commandes, s'adresser rue de l'Hôpital 9 ou rue du Château 22.

Réparations et échange, emballage en tous genres, travail soigné et prix exceptionnels. — **Téléphone.**

Se recommande,
H.-L. DE SIEBENTHAL.

GANTERIE SOIGNÉE
CRAVATES POUR MESSIEURS
Camisoles, Caleçons
système Dr JÆGER
Articles de pêche. — Porte-monnaies.

Parfumerie, Alcool de menthe, Eau de Cologne, Brosserie, Trousses de voyage, Caleçons de bain, Bas et Chaussettes, Linge américain.

Articles pour dames et enfants

Broches, ***Rubans, Ruches, Corsets, Tabliers,*** Robettes en joli choix

AU MAGASIN
SAVOIE - PETITPIERRE
vis-à-vis de la Poste

Les cors aux pieds, durillons
et œils de perdrix disparaissent promptement et sans douleur par l'emploi du remède spécifique de Ed. Pohl, pharmacien.
Prix du flacon, 1 fr. 25.
Dépôt à Neuchâtel : **pharmacie Jordan.**

E. SCHOUFFELBERGER
CORCELLES — NEUCHATEL

Choix varié de Nouveautés pour robes et confections pour dames.

JAQUETTES — IMPERMÉABLES — JERSEYS

Pardessus mi-saison et vêtements confectionnés
POUR MESSIEURS

VÊTEMENTS SUR MESURE

CHEMISES --- CRAVATES

Dès aujourd'hui, mise en vente de :
1 lot indiennes pour robes, à 50 cent.
1 lot cotonnes, 100 cm., à 1 Fr.
1 lot moleskines pr vêtements d'été, à 1 Fr. 50

CHARS & VOITURES

A VENDRE, à Colombier :

Un phaéton presque neuf, à 4 et 6 places, avec capote fixée derrière, essieux à patente, ayant peu servi ; prix, 600 fr. — **Un char à pont,** à 4 chevaux, force 200 quintaux, remis à neuf ; prix, 400 fr. — **Une grande rateleuse anglaise** neuve ; prix, 250 fr. — **Quatre chars à bras** de plusieurs dimensions, avec pont mobile et brancards ; **un dit** avec échelles à foin et brancards. — **Un phaéton entièrement neuf** à 4 et 6 places, avec capote mobile. — **Une charrette à 2 roues,** légère et commode, à l'usage d'un hôtel ou pension. — **Des brouettes** de terrassement, à lisier, à fumier, de jardin, et **brouettes** d'enfants. — *Ouvrage soigné et garanti.*

A l'occasion, on ferait échange pour une partie contre du vin ou du bois de service, plateaux de frêne, foyard et chêne sciés à toute dimension.

S'adresser en toute confiance au citoyen **Gustave-Adolphe WINTZ,** maître-charron, au dit lieu.

Nota. — Comme par le passé, **j'entreprends tout** ce qui concerne mon état : réparations et construction de voitures en tous genres. — **Sur commande,** chars de campagne, etc.

Expédition au dehors. — Prix raisonnable.

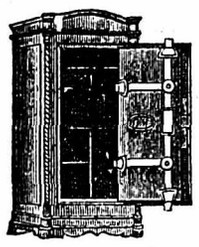

F. HALDENWANG
BOINE 10, **NEUCHATEL**

Coffres-forts incombustibles et incrochetables.
POTAGERS ÉCONOMIQUES
construction soignée. — **Prix modérés.**

LETTRES DE VOITURE
POUR PETITE ET GRANDE VITESSE
Tirage soigné et bon papier.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE
H. WOLFRATH & Cie
3, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3

EN VENTE
à la librairie veuve GUYOT
NEUCHATEL

1° Plan au 1/2000 de la ville de Neuchâtel, indiquant divers travaux proposés par JAMES LADAME, ingénieur, à Paris.

Trois grandes feuilles au prix de 1 fr. la feuille.

2° Une feuille de détail et un devis sommaire. — Prix : 50 centimes chaque.

Il paraîtra ultérieurement une brochure explicative.

A. DOLLEYRES
11 ÉPANCHEURS 11

COSTUMES de bains depuis **4.50**
TAILLES BLOUSES depuis **2. —**
MANTELETS de maison, bonne percale **1.40**
JUPONS popeline depuis . **2.80**
FOULARDS coton, impression garantie **0.60**

Joli choix de Mousselines et Crépons pour Robes.

COUPONS DE ROBES

SIROP DE DENTITION
CALME LES DOULEURS ET FACILITE LA DENTITION DES ENFANTS
F. NADENBOUSCH
CHIRURGIEN-DENTISTE
NEUCHATEL SUISSE

En vente chez MM. Bauler, Bourgeois, Dardel, Jordan et Matthey.

AP. BARBEY-JÉQUIER, Place Purry
vendra jusqu'à samedi 9 courant les ***laines ternaux, castor et zéphir*** toutes nuances, à raison de 30 centimes les 30 grammes ou l'once.

A vendre d'occasion
un lit complet, fr. 55, une banque et des meubles antiques. S'adresser au magasin Henri Muller, rue des Fausses-Brayes.

GLACES
chez GLUKHER-GABEREL
CONFISEUR

311 **A vendre, à très bas prix,** deux lits avec matelas. S'adresser au bureau de la feuille.

MEYER-BURGER & Cie

Étamine laine pour drapeaux en toutes couleurs.

A vendre 12 tonneaux de 100 à 300 litres, en bon état, les plus gros avinés en blanc. S'adresser Gibraltar 17.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer un beau logement composé de 4 chambres et dépendances. Belle vue sur le lac et les Alpes. S'adresser à Madame veuve Gerber, à Corcelles. — A la même adresse, on aimerait placer un jeune garçon comme apprenti menuisier.

Logement de deux chambres et cuisine, disponible dès le 20 juillet, chez Charles Muller, Parcs 41.

A louer présentement ou à Noël, le 3me étage du n° 4 de la rue de l'Hôpital, vaste appartement de 7 pièces, cuisine, terrasse et dépendances. S'adresser à la librairie Delachaux & Niestlé, rue de l'Hôpital 4.

A louer, **au Pertuis du Soc,** deux maisons avec dépendances. S'adresser pour les voir à Mme Gyger, fermière au Pertuis du Soc, et pour traiter à M. E. Sandoz, marchand de fournitures, 39, rue du Parc, Chaux-de-Fonds.

De suite, un beau logement au 1er étage, dans une jolie exposition, à peu de distance de la poste.

A la même adresse, à vendre un potager n° 12. S'adresser à l'Agence commerciale, rue Purry 6.

A louer pour de suite ou plus tard, dans une maison bien habitée, au prix de 420 fr. l'an, un logement de 3 chambres, cuisine avec l'eau, bûcher, chambre haute et portion de jardin. S'adresser au Petit-Pontarlier n° 1.

A louer pour Noël 1887, rue du Concert 2 (ancien Placard), le magasin, l'entresol et le 1er étage du bâtiment central, le tout en bloc ou séparément. Caves spacieuses à disposition.

Ces locaux, vastes et bien aménagés, peuvent s'approprier à tout genre de commerce.

S'adresser pour les visiter à M. O. Schübel, négociant, et pour traiter, à M. Ant. Hotz, ingénieur.

A louer de suite un **petit logement** bien situé, à une ou deux personnes. S'adresser Faubourg du Lac 12, au second.

A louer dès maintenant, à St-Nicolas 5, un logement au second étage, 3 chambres, cabinet, cuisine, galetas et cave. S'adresser à Christian Fuhrer, Sablons n° 1.

CHAMBRES A LOUER

62 A louer, pour un monsieur, une jolie chambre meublée. S'adresser au bureau d'avis.

Place pour quatre coucheurs. Gibraltar n° 17.

Une chambre meublée à louer pour un monsieur rangé. S'adresser rue du Pommier n° 4, au 1er étage.

4 **Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel**

LE PRIX DE PIGEONS

VARIATIONS SUR UN PARADOXE

par ALEXANDRE DUMAS fils

de l'Académie française.

— Vous êtes donc bien malheureux ? reprit l'aubergiste.

— Ah ! oui je le suis.

— Vous ne savez donc rien faire ?

— Je sais tout.

— Tout ?

— Oui, tout, depuis l'arabe et le grec jusqu'au moyen de faire du savon économique. Eh bien, je meurs de faim.

— Parbleu ! rien de tout cela ne fait vivre, et vous n'êtes pas le premier.

— J'ai voulu donner des leçons : on m'a offert douze cents francs par an ! Douze cents francs pour passer toutes mes journées à essayer d'instruire un tas de crétins de huit à douze ans, plus ignares, plus désagréables, plus laids les uns que les autres.

— Ensuite ?

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

— Ensuite, j'ai fait une traduction de chants arabes, des chants magnifiques, complétement inconnus en Europe et capables de transformer toute la littérature du Nord.

— Eh bien ?

— Eh bien ! l'éditeur m'a demandé deux mille francs pour m'imprimer ma traduction.

— Il fallait essayer autre chose.

— C'est ce que j'ai fait. J'ai demandé des travaux au gouvernement français, une copie de tableau.

— Vous l'avez obtenue tout de suite ? On dit qu'en France les gouvernements ne sont occupés qu'à encourager les arts.

— On m'a offert huit cents francs pour copier un Velasquez, et il y avait un an de travail.

— Ah ! c'est fort amusant ! Continuez, fit l'hôte en posant ses mains sur ses hanches et en paraissant prendre le plus grand intérêt à tout ce qu'il entendait.

— Ah ! cela vous amuse, vous ?

— Beaucoup.

Et le maître de l'hôtel s'asseyait, car il venait de réfléchir qu'il serait encore mieux assis que debout.

— Je me suis adressé à un journal, reprit Léon, pour traduire les nouvelles étrangères et faire des articles scientifiques. Au bout d'un mois j'avais gagné quatre-vingts francs, et reçu l'ordre de ne plus écrire sur les sciences, les abonnés ayant écrit que c'était ennuyeux.

— Ah ! oui. Ces articles scientifiques, c'est insupportable ! fit l'aubergiste avec un gros rire.

— Alors, j'ai réuni mes dernières ressources, et je suis venu en Angleterre.

— Vous avez bien fait.

— Parlant purement l'anglais, je comptais donner des leçons de français à de jeunes gentlemen ; mais j'ai eu l'imprudence de prononcer le mot chemise devant une lady, mère d'un de vos compatriotes, et le jour même on m'a congédié.

— Et depuis ?

— Depuis, je n'ai rien fait. Je suis venu demeurer chez vous, et je vous dois quarante shellings.

— Il fallait vous contenter de la première place que vous avez trouvée, celle de douze cents francs.

— Me contenter ? j'aimais mieux mourir.

— Je me contente bien de ce que j'ai, moi, fit le maître d'hôtel avec orgueil, et il y a vingt ans que je fais la cuisine !

— Je m'en serais peut-être contenté, si je n'avais été amoureux.

— Vous êtes amoureux ?

— Oui. Et pour obtenir celle que j'aimais, il fallait que je gagnasse cinquante mille francs en un an.

— Cinquante mille francs en un an, quand moi, je n'ai encore que mille livres sterling, la moitié de ce que vous vouliez, et en vingt ans ! vous êtes fou, mon cher !

— Et dans six semaines expire l'année. Voilà pourquoi j'aimais autant mourir aujourd'hui que d'attendre cette époque.

L'hôtelier parut réfléchir profondément.

— Il me vient une idée, s'écria-t-il tout à coup.

— A vous ?

— A moi. Il vous faut cinquante mille francs ?

— Oui.

— Si je vous en procure soixante mille, m'en donnerez-vous dix mille ?

Léon regarda l'aubergiste comme on regarde un fou.

— Je parle sérieusement.

— Vous pouvez me procurer soixante mille francs ?

— D'ici à un mois.

Léon se leva et sauta au cou de son hôte, qui, repoussant de la main cette familiarité, continua :

— Avez-vous un bon estomac ?

— Excellent ! Mais qu'importe mon estomac ?

— Avez-vous fait des excès ?

— Jamais.

— Vous épouserez celle que vous aimez.

— Comment ?

— Ayez du courage, c'est tout ce qu'il faut.

— Que voulez-vous dire ?

— Habillez-vous.

— Je n'ai pas d'autres habits que ceux que j'ai sur moi.

— Je vous en prêterai un alors, et je vais faire monter un barbier pour qu'il vous coupe votre barbe. Nous allons chez un grand seigneur, chez un lord, chez un pair d'Angleterre.

— Qui me donnera soixante mille francs ?

— Qui vous les fera gagner, si vous avez un bon estomac.

— Je n'y comprends rien.

— Vous n'avez pas besoin de comprendre ? Avez-vous un bon estomac ?

— Oui, je vous le répète.

— Aimez-vous le pigeon ?

— Qu'est-ce que le pigeon a à faire dans tout ceci ?

— Répondez-moi. Aimez-vous le pigeon ?

— Je l'adore !

— Vous êtes sauvé, et je gagne dix mille francs. Attendez-moi, je reviens dans un instant.

Vingt minutes après cette conversation, Léon, rasé, vêtu d'un habit quatre fois trop large pour lui, mais plus propre que celui qu'il portait depuis un mois, sortait de son hôtel, accompagné de son hôte-

ON DEMANDE A LOUER

On demande dans une situation agréable et peu éloignée du centre de la ville, un appartement de 3 à 4 chambres. Adresser les offres à M. Ch. Jacottet.

On demande à louer pour tout de suite, en ville ou aux environs, un logement ou une chambre au rez-de-chaussée. S'adr. au magasin d'épicerie rue Fleury n° 5.

OFFRES DE SERVICES

Une personne de toute confiance cherche à se placer pour faire un petit ménage simple; elle se contenterait d'un faible gage. S'adresser à Mme Louise Lavoyer, à Cormondrèche.

Une fille laborieuse cherche à se placer dans une honnête famille. S'adresser chez Mme Prysi-Beauverd, rue de l'Hôpital 13.

On cherche à placer, comme aide dans un ménage, une jeune fille fidèle et recommandable. S'adresser rue St-Maurice n° 6, 4me étage.

Un bon garçon de 16 ans, de braves parents, qui sait bien soigner les chevaux et les vaches, cherche une place pour soigner un cheval et une ou deux vaches, avec occasion d'apprendre le français. Adresser les offres à Gottlieb Hess, secrétaire communal, à Koppigen (Berne).

315 Une honnête jeune fille de 17 ans, qui sait bien coudre, cherche à se placer dans une famille ou restaurant honorable où elle pourrait apprendre, outre le français, à cuire et à servir.

Elle serait disposée, au besoin, à payer une petite indemnité. Bon traitement demandé. S'adresser au bureau de cette feuille.

Une jeune fille cherche à se placer comme aide dans un ménage. S'adresser ruelle Dublé 3, au 1er étage.

308 Un homme de 30 ans, de bonne conduite, ayant fait du service comme valet de chambre, désire se placer dans le canton de Neuchâtel. S'adresser au bureau d'avis qui indiquera.

Une jeune Wurtembergeoise parlant un peu français désire entrer dans une honorable famille de la Suisse française comme femme de chambre ou comme bonne. S'adresser Evole 3, au 1er.

Demande de place Une personne d'âge mûr, ayant de bonnes recommandations et sachant bien faire la cuisine, désire trouver une place pour tenir le ménage d'une personne seule si possible, ou tout autre emploi analogue. S'adresser à MM. Haasenstein et Vogler, à Neuchâtel. H134N

Une Allemande, fidèle et robuste, qui a servi longtemps dans une famille, voudrait se placer pour faire tout le ménage. Elle sait bien cuire, laver et repasser. Entrée à volonté. S'adresser pour renseignements à Mme Geissler-Gautschi, magasin, rue du Seyon.

Une brave jeune fille de la Suisse allemande cherche à se placer pour aider au ménage ou pour soigner des enfants. Rue des Chavannes 23, 2me étage.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande une (H-4961-X)

FEMME DE CHAMBRE

anglaise aimant les enfants. **Mme Baron**, villa Cecilia, **Cointrin**, près Genève.

312 On cherche, pour tout de suite, dans une cure de campagne, une cuisinière bien recommandée. S'adresser au bureau du journal.

On demande de suite pour le Val-de-Travers une **bonne domestique** sachant le français et ayant déjà un peu de service. Inutile de se présenter sans de très bons certificats. Adresser les offres case 1459, Couvet.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Demande de clerc

314 Un jeune homme de 15 ou 16 ans pourrait entrer de suite dans une étude de notaire de la campagne. Il serait rétribué immédiatement. S'adresser au bureau de cette feuille.

Un jeune homme âgé de 16 ½ ans, ayant fréquenté de bonnes écoles, désire, afin de se perfectionner dans le français, se placer dans un bureau ou maison de commerce. S'adresser à J. Schæren, rue des Chaudronniers (Kesslergasse) n° 11, Berne.

Une jeune fille de Bâle cherche une place dans une épicerie ou magasin d'étoffes. ou bien dans un hôtel. On paierait quelque chose au besoin. S'adr. rue Fleury 9, au magasin, Neuchâtel.

Un jeune homme de seize à dix-sept ans, intelligent et possédant une belle écriture, pourrait entrer tout de suite comme **volontaire** au greffe du tribunal, bureau du cadastre et des hypothèques. S'adresser à M. Ch.-Eug. Tissot, greffier, Hôtel Municipal.

APPRENTISSAGES

POUR TAILLEURS

313 On désire placer un jeune homme de 16 ans en apprentissage chez un maître tailleur. S'adresser au bureau qui indiquera.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Perdu une **bague** (anneau) **en argent** avec inscription à l'intérieur: « Godfrey to Henrietta ». Cette bague étant un souvenir précieux, la personne qui pourrait l'avoir trouvée est priée de la rapporter au bureau de la Feuille d'avis contre **fr. 10 de récompense.**

AVIS DIVERS

Une famille de la Suisse allemande voudrait placer, dès le mois d'octobre, sa fille âgée de 14 ans, dans une famille où elle aurait l'occasion d'apprendre le français tout en fréquentant les écoles. On prendrait en échange une fille ou un garçon. Bonnes références. S'adresser à Jacob Hédiger, cordonnier, à Boudry.

---

lier, sans avoir encore pu faire dire à son compagnon où il le menait et quel rapport les pigeons pouvaient avoir avec l'amour et les cinquante mille francs dont il avait besoin.

IV

Maître Peters conduisit Léon dans un des plus riches hôtels de Piccadilly.

Lord Lenisdale est-il visible? demanda l'hôtelier en restant respectueusement, son chapeau à la main, devant le laquais galonné auquel il s'adressait et en faisant signe à Léon d'en faire autant.

— Non, répondit le laquais, milord ne reçoit pas.

— Veuillez dire à Son Excellence, reprit Peters, que c'est quelqu'un pour les pigeons.

— Ah! si c'est pour les pigeons, fit le laquais, vous pouvez entrer.

Peters regarda Léon d'un air triomphant.

— Tout va bien, dit-il.

Léon croyait rêver.

Le laquais introduisit les deux visiteurs dans un salon tout ruisselant d'or et de soie, et leur dit avec une déférence qu'il n'avait pas montrée jusqu'alors:

— Je vais prévenir Son Excellence.

Au bout de dix minutes Son Excellence parut.

C'était un homme de soixante ans environ, grand, maigre, ayant les cheveux blancs, l'air distingué et le regard d'un homme habitué à protéger des solliciteurs et à leur répondre.

— Milord, fit Peters en se levant ainsi que Léon et en faisant trois ou quatre saluts des plus humbles, je viens proposer à Votre Excellence monsieur, qui désire concourir pour le prix de pigeons.

Lord Lenisdale regarda Léon comme un naturaliste regarderait un insecte qu'il verrait pour la première fois.

— Vous êtes Français? demanda le lord en se servant de la langue française pour parler à Léon.

— Oui, milord, répondit celui-ci en anglais, ce qui flatta le fils d'Albion.

— Et vous voulez concourir pour le prix de pigeons?

— J'ignore ce que c'est que ce prix, milord; mais, il y a un quart d'heure, j'étais au moment de me brûler la cervelle, quand M. Péters, mon hôte, est entré dans ma chambre et m'a, ému par le récit de mes malheurs, proposé de me faire gagner soixante mille francs en un mois; seulement je n'ai pas encore pu lui faire dire par quel moyen.

(*A suivre.*)

Il vient de se constituer une commission des propriétaires de vignes pour la lutte contre le mildiou. Les propriétaires qui désirent faire traiter leurs vignes doivent s'inscrire immédiatement chez M. C.-A. Périllard, rue du Coq-d'Inde 2, de 7 à 11 heures du matin; il faut désigner exactement les vignes et envoyer les clefs étiquetées. (Il faut que les vignes soient attachées.)

Neuchâtel, le 7 juillet 1887.

COMPAGNIE des MOUSQUETAIRES
DE NEUCHATEL

TIR D'EXERCICE

dimanche 10 juillet, de 1 ½ à 7 h. du soir
au Stand du Mail.

Le Comité.

SOCIÉTÉ
NEUCHATELOISE des MISSIONS

La fête annuelle d'été aura lieu cette année, D. V., aux Brenets, le mercredi 27 juillet. On se réunira au Temple à 9 ¼ heures.

Tous les livres de la Bibliothèque publique doivent y être rapportés avant le 9 juillet.

ROBES & CONFECTIONS

Mlle Anna Wiedmer, précédemment rue du Trésor 5, a transféré son atelier

Rue de la Place d'Armes 6, au 1er.

AVIS

J'ai l'honneur de prévenir la bonne clientèle de la Consommation du Vauseyon, que cet établissement est maintenant fermé, pour y établir le Bureau des postes du quartier.

A cet occasion, j'ai l'avantage de recommander le restaurant du bas, dit du Vauseyon, à l'entrée de l'Avenue du cimetière et actuellement desservi par mon neveu, Henri-Louis Chaillot, qui s'efforcera de satisfaire le public.

Restauration. — Manger à toute heure.

C.-F. PÉRILLARD.

Une bonne nourrice demande un nourrisson. S'adresser de suite à Madame Baillod, sage-femme, à Gorgier.

INTERLAKEN
HOTEL DE LA GARE

Par sa bonne situation à deux pas de la Gare, cet établissement offre aux familles, aux pensionnats, ainsi qu'aux touristes un séjour agréable, aux conditions les plus avantageuses. Se recommande surtout pour les prochaines vacances. Cure de chaux-lait à l'hôtel.

FAMILLE HALLER

Bateaux GASPd-ESCHER & HELVÉTIE

A L'OCCASION
DE LA
FÊTE CANTONALE DE GYMNASTIQUE
A MORAT
les 9, 10 et 11 juillet 1887

la Société de navigation à vapeur délivrera à partir de samedi des billets de simple course *valables pour le retour*, au prix de 2 fr. pour la Ire classe et de 1 fr. 50 pour la IIme classe.

Départs de Neuchâtel:
7 h. 30 matin 1 h. 30 soir 5 h. 30 soir
Arrivées à Morat:
9 h. 40 matin 3 h. 20 soir 7 h. 35 soir

Départs de Morat:
5 h. 15 matin 1 h. 40 soir 5 h. 40 soir
Arrivées à Neuchâtel:
7 h. 20 matin 3 h. 55 soir 7 h. 35 soir

Le gérant.

GOUTTE

Atteint depuis de longues années de la **goutte** et souffrant d'atroces douleurs dans tout le corps, je me suis adressé à **M. Brémicker**, médecin praticien, à **Glaris**, qui, en effet, m'a complétement délivré de mon mal. Aucun dérangement professionnel! FISCHELN, p. Kréfeld, août 1886. **J. Imdorf.**

Mme veuve BENEY-DUBOIS

annonce à sa clientèle ainsi qu'à ses connaissances qu'elle a transféré son domicile rue du Trésor 11.

SOCIÉTÉ
des Carabiniers du Vignoble

TIR-EXERCICE

Dimanche 10 juillet 1887, de 7 à 11 h. du matin, **au Mail.**

Distances: 300 et 400 mètres.

Dernier tir pour les 30 coups réglementaires.

Jardin du Cercle du Musée

AUJOUHD'HUI VENDREDI
dès 8 ½ h. du soir

CONCERT

donné par la
Musique Militaire de Neuchâtel
sous la direction de
M. SCHETTEL, prof.

ENTRÉE: 50 CENT.

Entrée libre pour Messieurs les membres passifs.

Il sera fait une quête hors de l'enceinte du jardin, au profit d'une œuvre de bienfaisance.

EXPOSITION COLLECTIVE
DES VINS DE NEUCHATEL-VILLE

Le Comité désigné en vue de l'organisation de l'exposition collective des vins de Neuchâtel-ville a l'honneur d'informer les personnes qui désirent participer à cette exposition, que les inscriptions peuvent être faites dès maintenant au magasin G. Lehmann, confiseur, rue de l'Hôpital.

A teneur de la circulaire envoyée par le Comité central de l'Exposition d'agriculture en date du 16 juin, les vins qui seront exposés sont ceux des années 1884, 1885 et 1886, blancs et rouges, ainsi que tous les vins vieux sans distinction d'années et provenant du territoire municipal de Neuchâtel.

Toutes les personnes, propriétaires de vignes ou non, qui ont en cave des vins de bonne qualité, pourront prendre part à cette exposition collective.

Nous osons espérer que, dans l'intérêt du vignoble de la ville et de la bonne réputation de ses crus, tous les détenteurs de bons vins voudront contribuer à la réussite de ce concours.

Un avis ultérieur indiquera le moment et le local où les bouteilles pourront être déposées.

Le Comité.

On demande à emprunter

en première hypothèque, sur des immeubles de bon rapport situés à la Chaux-de-Fonds, **une somme de 35,000 à 40,000 francs** au taux de 4 %. Placement de toute sécurité. Adresser les offres par lettre, sous chiffre A. 322, à l'expédition du *Val-de-Ruz*, à Fontaines. Il sera répondu de suite à chaque offre. Discrétion parfaite.

BAL! BAL!

dimanche 10 courant
à la Brasserie du Jardin botanique
Orchestre Blanck
Restauration au Jardin.

Pierre CONRAD, voiturier
FAUBOURG DU LAC 3

se recommande pour les courses et promenades. Voitures de divers genres à disposition.

Tombola du Cercle libéral

Les lots sont exposés à la **Petite Salle des Concerts**, les jeudi, vendredi et samedi, 7, 8 et 9 juillet, de 10 h. du matin à 6 heures du soir.

L'Imprimerie de cette Feuille livre en 2 heures les lettres de faire-part

---

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesse de mariage.

Jacob Waller, menuisier, Wurtembergeois, et Rosalie Schweizer, cuisinière, Badoise; tous deux domiciliés à Bâle.

Naissances.

4. Bertha-Marie, à Charles-Louis Sandoz, portefaix, du Locle, et à Marie-Jeanne-Elise née Henzelin.
4. Edmond, à Pierre-Bruno Gendre, manœuvre, Fribourgeois, et à Marie-Madeleine née Dubey.
5. Alfred-Alphonse, à Marc-Alfred Pernoux, homme d'équipe, Vaudois, et à Anne-Marie née Mändly.
7. Edmond, à Jules-Albin Guinand, essayeur-juré, des Brenets, et à Lina-Henriette-Susanne-Elise née Badoux.

Décès.

4. Frédéric Nobs, chauffeur-mécanicien, époux de Maria-Josepha née Lingg, Bernois, né le 13 février 1841.
5. Joseph Pozzi, terrassier, époux de Marguerite née Rusconi, Tessinois, né en 1839.

Marché de Neuchâtel du 7 juillet 1887

		De fr.	à fr.
Pommes de terre,	les 20 litres	1 40	
Haricots en grains	»	3 50	
Pois,	»	3 50	
Choux la tête		20	25
Œufs, la douz.		75	
Miel, le demi-kilo,		1 30	
Beurre en livres	(le 1/2 kilo)	1 50	
Beurre en mottes	»	1 25	
Lard fumé,	(marché) le 1/2 kilo	1 —	
Lard non fumé,	» »	80	
Viande de bœuf,	» »	75	
Veau	» »	85	90
Mouton	» »	85	90
Fromage gras,	le 1/2 kilo	85	90
» demi-gras,	»	70	
» maigre,	»	55	60
Avoine, les 20 litres,		1 90	
Foin, le quintal		2 —	
Paille,	»	3 50	4 —
Bœufs, sur pied,	par kilo	75	80
Foyard,	le stère	14 —	15 —
Sapin,	»	9 —	10 —
Tourbe,	3 mètres cubes	18 —	19 —

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE
Protection des inventions
Votation du 10 juillet.

CHERS CONCITOYENS,

La justice, l'intérêt, l'honneur sont profondément engagés dans le vote que vous exprimerez le 10 juillet.

La révision constitutionnelle sur laquelle vous vous prononcerez donne satisfaction à ces trois principes.

A ce titre, elle ne doit laisser personne indifférent.

Vous voudrez affirmer en votant **Oui**:

1° Que le travail assidu, persévérant, d'où résultent des progrès nouveaux, utiles à tous, doit jouir d'une protection légale, qui lui assure une récompense justement méritée.

2° Que l'invention est une propriété.

Le droit à la propriété est reconnu aux inventions, aux œuvres de génie, dans presque tous les domaines, par les nations civilisées.

La Suisse a déjà beaucoup souffert par l'émigration de ses travailleurs les plus intelligents, qui ont dû placer sous la protection des lois étrangères, leurs précieuses découvertes.

L'isolement dans lequel se trouve la Suisse est fatal à son développement et à sa prospérité. Une loi sur les brevets s'impose comme une nécessité impérieuse; il y va du relèvement de nos industries, d'une plus grande sécurité dans les bénéfices du commerce et dans le maintien des salaires.

Vous voudrez affirmer en votant **Oui** *votre sollicitude en faveur de nos intérêts menacés.*

3° Que l'honneur national nous commande de mettre un terme à la contrefaçon industrielle, car nous ne voulons pas porter la responsabilité d'une liberté complaisante s'exerçant au détriment de la confiance que nous devons inspirer.

Vous voudrez affirmer en votant **Oui** *que la Suisse mérite d'être placée au premier rang des nations qui honorent la droiture et la loyauté commerciales.*

L'avenir même de nos industries nationales serait compromis par le rejet du projet de révision constitutionnelle, il le serait surtout pour les industries de la Suisse occidentale.

En masse, portons notre bulletin de vote.

Que le nombre écrasant des OUI emprunte aux circonstances le caractère d'une manifestation imposante.

Aux urnes donc le 10 juillet! **Votons Oui.**

La justice, l'intérêt et l'honneur nous en font un devoir.

Le Comité d'action pour la Suisse occidentale: Bureau de la Société intercantonale des industries du Jura:

Le Secrétaire, James PERRENOUD. *Le Président,* H. ETIENNE.

NOUVELLES POLITIQUES

France

La Chambre, discutant la loi militaire, a repoussé, par 319 voix contre 223, l'article 49, permettant de renvoyer après deux ans de service, les jeunes gens justifiant d'une instruction militaire suffisante.

Les journaux estiment que le rejet de cet article 49 rend le projet de loi militaire inacceptable.

L'œuvre de la commission de l'armée serait complètement démolie.

La commission chargée d'examiner les propositions établissant la taxe sur les étrangers, a entendu le ministre de l'intérieur, qui a déclaré qu'il était prêt à appliquer immédiatement les mesures permettant de constater l'identité des étrangers résidant sur le territoire français et de les surveiller. Un simple décret suffirait pour cela; mais une loi serait nécessaire pour établir la taxe.

La commission a invité le ministre à appliquer les mesures annoncées ci-dessus.

Allemagne

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* dit qu'en face du projet de loi présenté à la Chambre française, d'après lequel les étrangers non soumis au service seraient frappés d'un impôt spécial d'exemption du service militaire, le moment paraît venu pour l'Allemagne d'examiner si toutes les mesures prises en France par hostilité contre l'Allemagne ne devraient pas être appliquées par une complète réciprocité aux Français en Allemagne, et notamment en Alsace-Lorraine.

NOUVELLES SUISSES

La catastrophe de Zoug.

On écrit à la *Gazette de Lausanne :*

« Faire un récit clair et vivant de l'effroyable catastrophe est encore impossible. La population est frappée de stupeur; les renseignements sont vagues, incohérents, contradictoires. J'interroge dix, vingt personnes : aucune d'elles n'a gardé une impression d'ensemble; çà et là, un incident s'est gravé profondément dans la mémoire, le reste est encore trouble. Plus d'un récit commencé avec volubilité s'achève dans les larmes. Il faudrait plus de sang-froid que je n'en possède pour se débrouiller dans ce chaos. J'essaie cependant.

Le drame a eu trois actes : le premier à 4 heures, le second à 7 heures, le troisième vers minuit.

A 4 heures, ce n'était qu'un prologue. On ne se doutait pas de l'horreur du dénouement.

Vers le quai neuf, à l'extrémité du faubourg qui conduit de la gare au débarcadère des bateaux à vapeur, on vit des fissures se produire, puis une crevasse profonde dans le terrain, un bouillonnement du lac, et subitement deux maisons d'assez chétive apparence, avec une bande de terrain de 80 pieds de long sur 30 de large, s'effondraient verticalement dans l'eau. En deux minutes, la catastrophe était consommée.

Les maisons devaient contenir cinq ou six personnes; on ne sait pas au juste. Le cafetier Schillmann, qui se promenait dans son jardin avec son petit garçon de quatre ans, fut une des premières victimes. La femme les vit disparaître tous deux.

Quelques instants plus tôt et le malheur était bien plus considérable; une cinquantaine de militaires venaient de quitter l'établissement.

Une vague énorme déferla à cet instant. Le pont d'embarquement des bateaux fut arraché d'un seul coup, et le bateau à vapeur qui s'y trouvait fut lancé de 50 à 100 mètres en avant dans le lac, au moment même où les passagers allaient monter à bord. De gros piquets de chêne, tout neufs, furent brisés comme des fétus de paille.

Un pêcheur du nom de Speck était là tout près, en canot, avec un de ses aides. La violence du tourbillon l'entraîna au fond de l'eau. Mais peu après il revint à la surface, cramponné à son embarcation, et put gagner la terre. Son aide n'a pas reparu.

On raconte aussi qu'une vieille femme, blanchisseuse, voulut aller sauver du linge déposé dans un petit bateau, près du bord. Elle a été engloutie.

Le bruit, la poussière, les cris des spectateurs avaient répandu l'alarme en ville. On courait, affolé, de droite et de gauche. Des sous-officiers, revenant de la fête de Lucerne, improvisèrent un service de sûreté. On forma un cordon pour éloigner le public. Dans les maisons les plus voisines on se mit à sortir les meubles, le bétail; on chargeait le mobilier sur des chars et on l'expédiait vers la ville haute.

Malheureusement la zone menacée était plus étendue qu'on ne le pensait.

A 7 heures, second effondrement, bien plus grave, mais moins subit que le premier.

Lentement, lentement on voit le sol descendre, les maisons se crevasser. « Sauvez-vous ! Sauvez-vous ! » crie-t-on de toutes parts. On abandonne le sauvetage, les chars de meubles restent dans la rue; par-dessus les murs, les palissades des jardins, on se précipite loin du lac. Il était temps : quinze maisons et une dizaine de baraques s'effondrent. Le Zürcherhof, un hôtel de quatre étages, dégringole comme un château de cartes. C'était là que les pompiers avaient établi leur quartier-général !

On avait cru d'abord qu'un assez grand nombre de personnes étaient restées dans l'hôtel et avaient péri, mais on dément aujourd'hui cette fâcheuse nouvelle : le Zürcherhof était déjà évacué, m'affirme-t-on.

Un homme qui a eu de la chance, c'est encore le pêcheur Speck. Il était dans sa maison à la seconde secousse; il a sauté du premier étage et pour la seconde fois a eu la vie sauve !

En ville, après le premier moment de stupeur, on ne perd pas la tête. On met sur pied, télégraphiquement, la milice de Baar, et à dix heures et demie soixante-dix hommes du contingent de cette commune viennent renforcer la police locale.

On continue à faire évacuer le faubourg. L'hôtel du gouvernement est sérieusement menacé : on le vide de ses archives et de ses objets de valeur. Le tout est transporté à la poste.

A onze heures, troisième effondrement: trois maisons disparaissent encore; les façades de plusieurs autres, déjà lézardées, s'abîment. Sur une longueur d'environ cent cinquante mètres, la rue disparaît sous l'eau.

L'affolement est à son comble : *Die ganze Stadt sinkt ein ! Flüchtet ! Flüchtet !* hurle-t-on dans la ville. On pleure, on crie, on fuit, on revient sur ses pas, on veut aller voir de près le désastre, on cherche des parents ou des amis.

Le souvenir de cette nuit terrible pèsera comme un cauchemar, pendant longtemps, sur bien des spectateurs.

Il est absolument impossible de déterminer le chiffre des morts. On a parlé d'abord de dix victimes, puis de vingt, puis de trente, puis de soixante-dix, puis de cent. Il est probable que ce dernier chiffre est fort exagéré; beaucoup d'individus signalés comme disparus ont été retrouvés dès lors. Un recensement exact ne pourra pas se faire avant demain. On est trop occupé aujourd'hui à caser les malheureux dépourvus de tout asile. Une trentaine de maisons sont détruites, une trentaine ont été évacuées par précaution : cela met bien 700 personnes dans la rue. Un grand nombre d'entre elles n'ont pas sauvé une bribe de leur avoir : il ne leur reste littéralement que ce qu'elles ont sur le dos.

Des quartiers sont organisés à la caserne et dans d'autres grands bâtiments. On fait des distributions de vivres. Les dons affluent déjà. Les autorités sont admirables de calme et de savoir-faire.

La portion de terrain effondrée dans le lac a une largeur d'environ 120 mètres à l'endroit où était primitivement la rive; mais elle s'arrondit à l'intérieur en manière de golfe; elle mesure bien, au point maximum, 150 mètres de large. La pénétration dans les terres est d'environ 70 mètres. La gare n'est plus ainsi qu'à 100 mètres du lac.

A l'heure où je vous écris le spectacle est lamentable.

Voici une moitié de maison restée debout. Le toit penche et va probablement s'effondrer. Comme la façade n'existe plus, on voit l'intérieur des chambres. A l'étage supérieur, une tunique de soldat flotte au vent furieux qui s'y joue avec la pluie. Voici la table où la famille a dîné sans souci. Le chat miaule lugubrement au grenier, tandis que sur la porte, un gros chien noir n'a pas abandonné son poste et veille fidèlement sur les décombres. Les poules se plaignent dans ce poulailler resté debout au milieu des décombres. Elles n'ont pas aujourd'hui reçu leur ration de graines. Partout ce contraste de la sécurité d'hier et de la désolation d'aujourd'hui vous serre le cœur.

La plupart des maisons voisines du sinistre sont lézardées. Mais l'on me dit que la plupart des fissures datent de loin. On s'était habitué à les voir et on n'y prenait pas garde.

La population de toute la ville et de la contrée environnante se presse dans les rues, là où la troupe le lui permet. Chaque fois que l'heure sonne, un frisson parcourt la foule. On craint que la cloche n'annonce un nouveau malheur. On rencontre des groupes d'enfants qui sanglottent et des femmes qui pleurent.

Personne ne peut dire la mesure du désastre. On ne sait même pas encore combien de personnes ont péri.

Il faut reconnaître que le service d'ordre est bien organisé et que la troupe exécute rigoureusement sa consigne.

Une Commission d'experts, conduite par le Conseil municipal, vient de visiter le lieu du sinistre. M. le professeur Heim, appelé télégraphiquement de Zurich, en fait partie. Quant à des secours médicaux, ils sont inutiles, car les victimes sont là-bas dans l'abîme et n'ont plus besoin de personne. Les quelques blessures reçues paraissent sans gravité. Par hasard, M. de Salis, inspecteur fédéral des bâtiments, est ici. M. le conseiller fédéral Hertenstein, en séjour au Rigi, est accouru à la première nouvelle de la catastrophe.

Dans l'opinion de M. le professeur Heim, le glissement ne doit pas être attribué au fait que le sol aurait été miné. Il est plus probable que le limon accumulé par le lac contre le rivage s'est éboulé. C'est sur ce sol vaseux que dans le cours des âges, et surtout depuis quelques années, on avait apporté du terrain. Si la base glisse, il est évident que ce qu'elle supporte doit suivre le mouvement. On raconte que peu après la catastrophe, des pieux plantés dans le lac à quelque distance du rivage et généralement recouverts d'eau, sont tout à coup montés et ont montré la tête au-dessus de la surface.

Pendant la tournée d'inspection, dirigée par le professeur Heim on s'est efforcé, souvent au milieu des plus grands dangers, de s'assurer si le sol qui subsiste est solide. La terre s'enfonce en plusieurs endroits et montre des fentes et des crevasses comme après un tremblement de terre. On s'avance avec précaution jusqu'au bord de l'abîme : « En arrière ! » crie un pompier. Tout le monde fuit en lieu sûr. Et on a raison, car des craquements significatifs se produisent et plusieurs pans de murs s'abîment encore avec fracas. »

Zoug, 7 juillet.

Jusqu'ici 31 bâtiments se sont écroulés, dont 24 maisons d'habitations et 7 échoppes de pêcheurs et de petits négociants.

Les bâtiments étaient assurés pour 255,900 fr., 263 personnes y habitaient. Le faubourg entier comptait environ 70 maisons.

391 personnes ont dû quitter leurs demeures, assurées pour 469, 200 fr. Une partie d'entre ces personnes est parvenue, sans accident, à sauver le mobilier.

Les pompes ont travaillé mardi soir de 4 à 6 heures, pendant la période la plus critique, au milieu des plus grands dangers.

J'ai visité en détail ce matin le théâtre du sinistre. La rue qui conduit de la gare au faubourg est large de 15 à 18 pieds. Elle est défoncée sur une longueur de plus de 300 pieds. L'affaissement vertical est de plus de 6 mètres.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Tir fédéral. — Jusqu'à présent 105 sociétés sont inscrites, dont 8 de Neuchâtel : («Armes de guerre», Chaux-de-Fonds; «Armes de guerre», Brévine; «Armes de guerre», Môtiers; «Société de tir», Corcelles et Cormondrèche; «Mousquetaires», Neuchâtel; «Carabiniers du Val-de-Travers»; «La Frontière», Verrières, et «Les Volontaires», Cernier.)

Nos pâturages. — Plusieurs pâturages de nos montagnes souffrent de la sécheresse et de la disette d'eau. Si le temps se maintenait au beau pendant quelques jours encore, il faudrait redescendre le bétail, faute d'eau pour l'abreuver.

MOTIERS. — Depuis le 1er juillet courant, le drapeau blanc flotte sur les prisons de Môtiers.

Le *Réveil* rapporte les faits suivants:

DOMBRESSON. — Un soir de la semaine dernière, un charpentier de Villiers mettait le joug à deux bœufs de 2 ½ ans, en alpage à la Métairie de Chasseral, pour amener, devant le Chalet, un bassin de bois qu'il avait creusé pour le compte de la commune de Dombresson, propriétaire du pâturage. Chemin faisant pour les atteler au bassin, les deux bœufs firent un écart, se déjoignirent, et l'un d'eux, le joug sur la tête, partit à fond de train dans la direction de la Métairie de l'Isle, franchit le mur de clôture du pâturage et disparut aux yeux des personnes qui le poursuivaient. Dès lors, malgré toutes les recherches et les battues qui ont été faites, impossible de retrouver la trace de cet animal qui appartient à M. Louis Fallet, agriculteur à Dombresson.

PAQUIER. — On nous apprend qu'il y a quelque temps, une certaine quantité de moutons ont été étranglés et à moitié dévorés par des chiens de chasse, sur un pâturage bernois, près de Chasseral. Plusieurs de ces moutons appartenaient à des agriculteurs du Pâquier.

CHRONIQUE LOCALE

Cortège historique.

Le comité spécial chargé d'étudier et de préparer un cortège allégorique ou historique à l'occasion de l'Exposition fédérale d'agriculture, s'est réuni lundi sous la présidence de M. R. Comtesse.

M. Auguste Bachelin, peintre, a présenté à l'assemblée un projet de cortège, soumis la veille au Comité central de l'Exposition, et auquel celui-ci a donné son approbation en principe.

Voici, dans ses grandes lignes, l'ordre du cortège présenté par M. Bachelin :

1er groupe, formant l'avant-garde : Gardes à cheval. Banneret de la Confédération à cheval. Les XXII cantons représentés par 22 cavaliers portant les 22 bannières cantonales. Musique à pied. Commandant du cortège à cheval, avec adjudants à cheval.

2e groupe : Temps préhistoriques : Une famille lacustre revenant de la moisson : hommes, jeunes gens, femmes, chars traînés par des bœufs.

3e groupe : XVIe siècle : La fenaison. Char traîné par des chevaux. Bétail.

4e groupe: XVIIIe siècle: La vendange. Char de gerles. Jeunes gens et jeunes filles. Chœur.

5e groupe : XIXe siècle: Elève du bétail. Vacherie. Armaillis. Char des armaillis, avec marmites, fromages, etc. Pièces de bétail, chevaux de prix. Musique à pied.

6e groupe. Temps préhistorique: Chasse à l'ours. Chasseurs lacustres ramenant un ours. 3 cavaliers. Jeunes gens et enfants.

7e groupe : XIVe siècle : Chasse au faucon. Comtes et comtesses de Neuchâtel. Gardes à cheval, cavaliers, valets de chiens, veneurs, pages.

8e groupe: XVIIIe siècle : Chasse au cerf, cavaliers, veneurs.

9e groupe : XIXe siècle: Chasse au loup à pied dans les montagnes neuchâteloises.

10e groupe : Pêche. Musique à pied.

11e groupe : Horticulture. Char décoré de fleurs et de fruits avec jeunes gens et jeunes filles. Ce char serait traîné par des bœufs, escortés par des cavaliers, et précédé de jeunes garçons et de jeunes filles, jardiniers et jardinières, vendangeurs et vendangeuses. Cavaliers d'escorte.

Le cortège comprendrait de 4 à 500 figurants.

On le voit, il s'agit ici d'un cortège historique représentant les diverses branches de l'agriculture dans les divers siècles de notre histoire. M. Ritter, ingénieur, ayant en vue un cortège allégorique, a présenté un plan grandiose sur cette base là.

L'assemblée s'est prononcée en faveur du projet Bachelin, d'une exécution plus facile et qui n'entraîne pas à des frais trop considérables. Il a été émis le vœu que les groupes de l'agriculture, principalement celui de la vendange, fussent developpés.

Les divers groupes du cortège ont été répartis entre les membres du comité pour les étudier plus spécialement, les développer et les mettre à exécution. Les chefs de groupes forment le comité du cortège, avec M. Ritter comme président. M. Comtesse s'est chargé de la partie financière de l'entreprise dont le budget sera indépendant de celui de l'Exposition.

Société neuchâteloise d'agriculture.

Le comité de la Société s'est réuni hier à Neuchâtel.

Nous apprenons avec plaisir que Neuchâtel a été choisi comme siège de la foire centrale de printemps. Le comité propose au Conseil municipal de fixer la foire au troisième jeudi du mois de mai 1888.

On a procédé ensuite à la nomination définitive des commissaires des diverses divisions de l'Exposition fédérale. Ce sont :

1re division. Progrès de l'agriculture : M. Alexandre de Chambrier.

2e division. Espèce chevaline : MM. J. Perrochet, Ferd. DuPasquier.

3e division. Espèce bovine: MM. L. Coulin, Zbinden, E. Barrelet, F. Montandon (Boudry), Alph. Droz-Clottu.

4e division. Petit bétail : MM. Grobéty et Grezet.

5me division. Animaux de basse-cour: La Société ornithologique suisse et son Comité central, avec le concours de la Société neuchâteloise d'aviculture.

6me division. Apiculture : M. Ch. Vielle (Chaux-de-Fonds).

7me division. Industrie laitière : M. Louis Martin (Verrières).

8me division. Viticulture et ses produits. 1re catég., sépages : MM. L.-Ph. de Pierre, Henri Lozeron. — 2me catégorie, vins : MM. F. Soguel et Ruedin.

9me division. Horticulture : M. Ch. Ulrich (Neuchâtel).

10me division. Machines et instruments. Machines extérieures de fermes : MM. Max Carbonnier, d'Ivernois.

Machines intérieures de fermes : MM. Ducommun, Geneux.

11me division. Produits agricoles et matières utiles à l'agriculture : MM. John. Nerdenet, L.-F. Montandon (Brévine), Eug. Berthoud.

M. Bille, directeur de l'Orphelinat Borel, a été nommé commissaire-rapporteur sur l'ensemble de l'Exposition, en vue des publications que la Société neuchâteloise d'agriculture possède depuis nombre d'années.

Lutte contre le mildiou.

La Direction de Police municipale avait convoqué les propriétaires de vignes pour hier matin, à l'Hôtel municipal, afin de prendre entre eux les mesures nécessaires à la défense de leurs vignes contre le mildiou.

L'assemblée a nommé une commission composée de MM. J. Lardy, à Beaulieu, J. de Merveilleux, et C.-A. Périllard, chargée de prendre ces mesures. Les propriétaires désireux de faire traiter leurs vignes par les moyens reconnus les plus efficaces, n'ont qu'à s'adresser à M. Périllard. Les frais seront répartis ensuite entre les propriétaires.

On trouvera dans le corps du journal une annonce donnant les explications nécessaires.

L'Académie des sciences de Paris vient de nommer correspondant étranger ds la section d'anatomie et de zoologie, M. Alexandre Agassiz, professeur à Cambridge, Massachusetts (Etats-Unis).

Nous nous réjouissons de la distinction accordée à M. Alexandre Agassiz, fils de notre compatriote le célèbre naturaliste, Louis Agassiz.

La cérémonie des promotions et la fête de la jeunesse sont fixés au vendredi, 15 juillet.

DERNIERES NOUVELLES

Zoug, 7 juillet.

Pour autant qu'on a pu s'en assurer jusqu'ici, on n'a que onze morts à déplorer.

Des trains supplémentaires de Zurich et les trains ordinaires de Lucerne et des environs amènent une foule immense de curieux que les troupes ont grand peine à éloigner des endroits dangereux.

Sofia, 7 juillet.

Le Sobranié a élu à l'unanimité le prince de Cobourg comme prince de Bulgarie.

Madame Amélie Grellet et ses enfants, à Gœppingen (Wurtemberg), Monsieur le consul Grellet, Monsieur et Madame Albert Grellet, Monsieur et Madame Jean Grellet et leurs familles, Monsieur le docteur et Madame Girard-Grellet, Monsieur, Madame et Mademoiselle Gallot - Grellet, Monsieur et Madame Vouga-Grellet ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur GUILLAUME GRELLET,

leur cher époux, père, fils, frère, beau-frère et oncle, décédé aux bains de Teinach, à l'âge de 38 ans.

On ne reçoit pas.